

## Site Internet

Notre site Internet dédié ouvre enfin ! Les informations étaient jusqu'alors disponibles sur le site d'Acoucité. Vous pouvez maintenant consulter

[www.gipsynoise.org](http://www.gipsynoise.org)

Vous trouverez une présentation du projet, des documents à télécharger, des présentations des partenaires, des actualités, etc... N'hésitez pas à citer cette adresse dans les liens favorisés dans vos sites Internet respectifs.

## Programme d'actions pour les villes partenaires pour le printemps été 2004

La première partie de notre projet consistait en une étude technique. Nous entrons maintenant dans une phase bien plus opérationnelle pour les villes partenaires. Il s'agit donc de se préparer à accueillir le prototype, et pour cela, de récolter les données au format adéquat.

Un planning d'action et une liste des données nécessaires en entrée, ainsi que leur format précis seront communiqués aux villes partenaires.

Le deuxième groupe de travail de juillet 2004 permettra de faire le tour des questions liées au recueil des données.

Bien entendu, et en parallèle, un cas test, avec l'ensemble des données d'entrées nécessaires, sera fourni à chacune des villes partenaires, afin d'évaluer l'outil.

## Le bruit calculé, le bruit mesuré.

La plupart des collectivités ayant déjà réalisé des cartographies (partielles ou totales) soulignent l'importance des campagnes de mesures acoustiques de calage. Effectivement, et malgré l'amélioration de la précision des modèles, des écarts entre mesures et calcul sont souvent observés (données d'entrée erronées, mesures non représentatives ou non recalées sur un TMJA, configuration urbaines complexes...). Sans rentrer dans un long débat, dans la pratique, il est toujours utile de s'interroger sur ces écarts qui peuvent jouer de façon déterminante dans l'acceptabilité ou le refus des modèles par les non-spécialistes en acoustique (professionnels de l'immobilier, riverains, élus...). Pour ces raisons, dans le cadre du projet GlpSyNOISE dont la finalité est de réaliser des cartographies calculées, nous attirons l'attention de nos partenaires sur l'intérêt de programmer ces campagnes de mesure (ou parfois plus simplement de compiler les mesures réalisées mais parfois disséminées dans

différents services ou organismes), lorsqu'elles semblent à ce jour insuffisantes. A ce titre, et indépendamment de GlpSyNOISE, Acoucité et le Grand Lyon a mis en œuvre une démarche de réflexion transversale à l'ensemble des acteurs institutionnels en acoustique intervenant sur le territoire urbain, sur la pertinence d'un réseau de mesure, en complément des calculs. Cette position s'avère en outre en parfaite cohérence avec les recommandations de la commission européenne dont nous vous présentons un extrait. De même, la complémentarité entre mesures et calculs est aussi soulignée dans le projet **HARMONOISE** :

<http://www.harmonoise.nl/>

Calcul ou mesure ?

« Lors de la communication de cartes sonores au public, les cartes doivent être compréhensibles, directes, sans équivoque et crédibles. En particulier pour ce dernier point, il est souvent fait appel à des données mesurées, qui par leur nature semblent avoir plus de crédibilité que des données calculées. »

## Recommandations du Groupe de Travail : Evaluation de l'exposition au Bruit

La Directive Européenne sur le bruit permet l'utilisation de mesure sonore pour la réalisation de cartographies stratégiques du bruit et il serait inapproprié que le WG-AEN recommande que la mesure sonore ne soit pas employée à cette fin. Néanmoins, WG-AEN encourage des Etats membres et leurs autorités compétentes à entreprendre dans un premier temps une cartographie stratégique du bruit conforme à la D.E. en employant des méthodes de calcul partout où cela est possible. WG-AEN a aussi conscience que des mesures sonores sont essentielles au développement et la validation des méthodes de calcul. La mesure a aussi un rôle dans la vérification des niveaux définis par calcul, ainsi que pour le développement des plans locaux d'action et l'évaluation de l'efficacité des plans d'action mis en œuvre.

## Attentes des villes partenaires en matière de cartographie et de tableau

Le questionnaire « fonctionnalités » est construit autour d'une trame réalisée à l'issue de plusieurs groupes de travail réunissant le Grand Lyon, 01dB Metravib et Acoucité courant janvier 2004. Ce questionnaire présentait les différentes fonctionnalités, que devra intégrer l'outil GlpSyNOISE. 10 villes partenaires, que nous remercions ont apporté leur contribution.

### Analyse des attentes des villes partenaires

Les villes souhaitent aller **au-delà des exigences européennes** et bénéficier d'isophones dès 55 dB et jusqu'à 80 dB, avec une possibilité à 50 dB(A) pour la période diurne ainsi que pour les zones hors agglomération.

Les villes partenaires soulignent aussi la **difficulté du choix des dégradés des couleurs** qui doivent être lisibles, en cohérence autant que possible avec les codes couleur des autres systèmes d'alerte et de vigilance, ainsi qu'avec la norme ISO 1996-2. Le choix de faire varier de façon chromatique (du jaune au rouge) et d'intensité (du clair au foncé) apparaît bien adapté.

Le **croisement des données acoustiques et de la population** exposée permet, à partir d'une même carte, la visualisation de l'influence des niveaux de bruit sur les populations. Ce croisement pourrait faire l'objet d'un traitement logarithmique afin de mieux rendre compte de l'importance croissante et non linéaire du croisement des deux facteurs. La mise en évidence de zones « sensibles » en fonction de critères propres aux spécificités locales, serait un plus. Les cartes et tableaux dénombrant

Le **dénombrement des populations exposées** par classes de 5dB (A) et par sources sonores apporte aussi une information utile à la mise en place des stratégies d'actions. Une carte intégrant la sommation des différentes sources, permettrait de prendre en compte la multi-exposition, peu intégrée jusqu'à présent.

**Les surfaces exposées par classes de 5dB (A) et par sources**, sont jugés pertinents :

- pour les projets urbains, les plans de réhabilitation
- Intérêt d'un indicateur global pour l'ensemble des sources prévues
- permet l'identification des principales sources de bruit
- planifier des solutions adaptées aux types de sources et aux différents types de bâtiments

Le **dénombrement des habitations, des établissements scolaires, des hôpitaux** par classes de 5 dB (A) et par sources sonores, revêt une grande importance pour le repérage, la protection et la connaissance des niveaux d'exposition des lieux sensibles. La possibilité d'afficher la fréquentation des établissements, ainsi que la sommation des différentes sources, apporterait un plus en terme d'information dans une logique décisionnelle et de planification. L'importance de cette carte est en relation directe avec les plans d'action et les plans de déplacement. La limite se trouve dans la difficulté à avoir une couche SIG contenant une liste exhaustive de ces bâtiments.

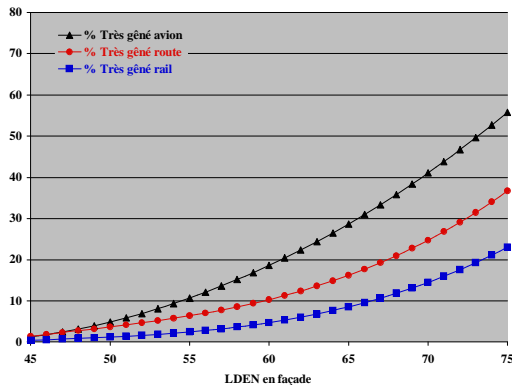
Les **cartes de population exposée** apportent une information directe et clair facilement traduisible en terme d'enjeux de politique environnementale.

**Les cartes et tableaux de niveaux de bruit**, dans une démarche de repérage apportent le détail, à une plus petite échelle, de tous les indicateurs nécessaires à une prise de décision. La contribution de chaque source sonore, puis leur sommation, permettront de réaliser différents classements des parcelles du territoire, en fonction de critères acoustiques.

Les **cartes de conflits** (présentant un écart entre l'existant et les objectifs qualitatifs et/ou réglementaires) permettront d'identifier les secteurs, les zones urbaines sur lesquelles l'environnement sonore doit être pris en compte prioritairement. Celles-ci faciliteront une lecture directe des cartographies, dans une logique d'action.

L'édition d'un **rapport automatique** « données transmises à la Commission Européenne » consisterait à générer, une fois l'ensemble des données de base intégrées, un rapport intégrant l'ensemble des cartes et des tableaux attendu par la commission européenne sous une forme standardisée en fonction des paramètres d'entrée de la base européenne.

Les cartes et tableaux de risques de gêne et de perturbation du sommeil consisteront en un croisement des données acoustiques avec les courbes de relation dose-réponses publiées par la commission européenne.



Source : Position Paper WG 2, 20 Février 2002

On observe quelques légers décalages entre les attentes européennes d'une part et celles des villes d'autre part.

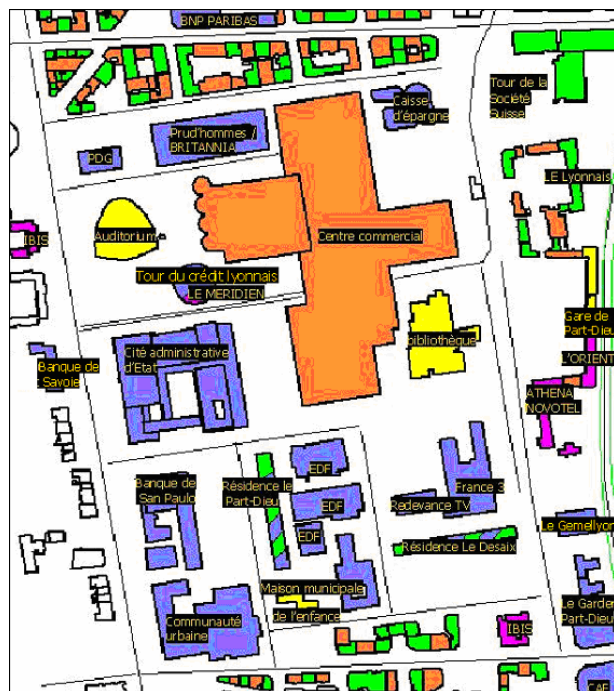
Une des attentes des villes concerne notamment la possibilité d'obtenir une information parfois plus « microscopique ». Mais ces écarts sont plus complémentaires que divergents.

Cette enquête restreinte confirme l'intérêt pour le développement d'outils SIG, d'une interrogation préalable des villes sur les fonctionnalités afin de répondre aux mieux à leurs attentes tout en respectant les exigences de la directive.

Enfin, les cartes et tableaux de niveaux de bruit, dans une démarche de scénario de plans d'actions, permettront de visualiser l'impact en terme d'exposition des surfaces urbaines et des populations, de différentes actions menées en vue de limiter l'exposition au bruit (réduction du trafic, implantation de nouveaux bâtiments...).

## Le site de test

Dès la rentrée prochaine, vous aurez la possibilité de tester une version Bêta de GlpSyNOISE à partir des données fournies pour un site pilote. Nous vous transmettrons aussi, à ce moment là, un diaporama de présentation du site retenu constitué d'un carré d'environ 800 mètres de côté. Il s'agit du quartier de la Part-Dieu à Lyon où se trouve le Bâtiment du Grand Lyon. Ce site regroupe une grande diversité d'infrastructures de transports (voies de desserte et grande artère, trafic et gare ferroviaire, tram et bus en sites propres...) et de bâtiments (publics, entreprises, habitations récentes et anciennes...). Afin de mieux connaître ce site sur lequel vous aurez à travailler, les villes partenaires recevront donc un ensemble d'informations sur différents médias (photos, mesures acoustiques, prises de sons...).



- lieux publics ou culturels
- hôtels, hébergements
- commerces, magasins
- bureaux, lieux de travail, administration
- habitations, résidences

## Communiquer sur la Directive et sur le projet

Un des objectifs du projet GIpSyNOISE consiste effectivement à contribuer à la diffusion de cette Directive auprès du Grand Public. Actuellement, sur le Grand Lyon, une vingtaine d'actions de sensibilisation ont été menées (stand, conférences, articles de presse et spécialisée, flash infos...). Au travers des fréquentes rencontres avec le public, on observe petit à petit

une meilleure connaissance de cette directive. Il semble effectivement important de « préparer » la publication des cartographies du bruit par une sensibilisation du public à ces supports mais aussi à quelques grands « principes » de l'acoustique.

Le mois de l'environnement, en juin, peut par exemple s'avérer être propice à cette diffusion de l'information, de même que la journée

européenne En ville sans voiture du 22 septembre 2004.

Dans le cadre des actions de communication menées par les villes partenaires, vous pouvez bien sur nous faire parvenir toutes les informations que vous souhaiteriez voir relayées sur le site de GIpSyNOISE ou sur la prochaine lettre.

### Conclusion

En prévision : Réunion intermédiaire en juillet

	Communauté d'agglomération du Grand Angers <a href="http://www.agglo-angers.fr">http://www.agglo-angers.fr</a>
	Communauté urbaine de Bordeaux <a href="http://www.lacub.com/accueil/accueil.asp">http://www.lacub.com/accueil/accueil.asp</a>
	Communauté urbaine de Lille <a href="http://www.lillemetropole.fr/page.php">http://www.lillemetropole.fr/page.php</a>
	Communauté d'agglomération du pays de Montbéliard <a href="http://www.agglo-montbeliard.fr">http://www.agglo-montbeliard.fr</a>
	Communauté d'agglomération de Nice <a href="http://www.agglo-nice.fr">http://www.agglo-nice.fr</a>
	Communauté urbaine de Nantes <a href="http://www.nantesmetropole.fr">http://www.nantesmetropole.fr</a>
	Ville de Boulogne-Billancourt <a href="http://www.boulognebillancourt.com">http://www.boulognebillancourt.com</a>
	Ville de St Etienne <a href="http://www.mairie-st-etienne.fr">http://www.mairie-st-etienne.fr</a>
	Ajuntament de Barcelona <a href="http://www.bcn.es">http://www.bcn.es</a>
	Ayuntamiento de Huelva <a href="http://www.ayuntamiento huelva.es/principal.html">http://www.ayuntamiento huelva.es/principal.html</a>
	Câmara Municipal do Porto <a href="http://www.cm-porto.pt">http://www.cm-porto.pt</a>
	ENVICONSULT pour la Ville de Prague <a href="http://www.praha-mesto.cz/fsts.aspx?l=2">http://www.praha-mesto.cz/fsts.aspx?l=2</a>
	Ville de SZEGED <a href="http://www.szegedvaros.hu">http://www.szegedvaros.hu</a>

LETRE D'INFORMATION GIPSYNOISE N°2 – MARS 2004